



Le père Noël des enfants

Les marchés de Noël

169

Merville

actualités



Résidence et salle associative Joseph BON

Des inaugurations en cascade

Local de distribution alimentaire

Salle de sports au sol Gabriel NOUGUIES



Festivités de décembre



↑ Bourse aux livres



↑ Marché de Noël



↑ Repas des Aînés



↑ Père Noël des enfants

Et bien d'autres...

édito



Les fêtes de fin d'année se préparent activement à Merville, la lecture de l'agenda du mois de décembre en témoigne.

La volonté de tous, élus, membres du CCAS, centre social Rivage, associations... qui s'investissent et mettent en œuvre des lieux d'échange et de solidarité, permet d'offrir aux Mervillois un moment de joie et de bonheur dans un environnement de plus en plus difficile pour les plus faibles d'entre nous.

Solidarité,

Avec un concert de rock au profit du Téléthon.

La bourse aux livres organisée par le centre social et le marché de Noël animé par les élus de la commission culturelle et sportive, permettront à grand nombre d'entre nous de trouver des cadeaux originaux à offrir à leurs proches, en fonction des moyens financiers de chacun.

Moments de joie et de rêve,

Avec le Noël des enfants de la commune et le repas des aînés offerts par le CCAS,

Le concert de Noël offert par l'école de musique et la municipalité,

L'animation du village, avec le marché de plein vent du mercredi spécial Noël et celle du dimanche organisée par l'association des commerçants.

Des illuminations inédites sur la place de la République et dans les rues offertes par la municipalité, pour que les couleurs de la fête puissent associer chacun de nous à cette période de l'année, et que personne ne se sente oublié.

Bonnes fêtes de fin d'année 2010 !

Fernand BENTANAX

Maire de Merville

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Un franc succès malgré une météo maussade

Le jeudi 11 novembre, les Mervillois et Mervilloises étaient nombreux sur la place de la mairie pour commémorer le 92^{ème} anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 qui a mis fin à la Première Guerre mondiale.



Après la messe du souvenir célébrée à l'église Saint Saturnin, un hommage solennel a été rendu aux anciens combattants et aux victimes de guerre devant le monument aux morts, sur lequel a été déposée la traditionnelle gerbe.

La cérémonie s'est poursuivie par l'appel aux morts effectué par Mélanie et Deborah du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, en présence de leurs camarades. Le président des Anciens Combattants, M. André SIMON, à la suite des sonneries d'usage, a tenu à remercier les

Mervillois pour leur présence et a lu le discours du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants.

M. le Maire, Fernand BENTANAX a ensuite pris la parole et, durant son discours, a rappelé l'importance de la paix et plus précisément du rapprochement franco-allemand dans un processus indispensable pour une paix entre ces deux pays restés longtemps ennemis. La cérémonie s'est conclue par l'Hymne national orchestré par le Réveil Mervillois et la Banda Tapas Cymbales.

Après le concert de ces deux fanfares, un verre de l'amitié offert par la mairie a été servi à toute la population présente. ■

RECENSEMENT GENERAL

Le recensement de la population de Merville se déroulera du **20 janvier au 19 février**.

Comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, Merville fait l'objet, tous les cinq ans, d'une collecte de renseignements sur la population très utile à la commune et rendue obligatoire par la loi.

Des agents recenseurs répartis par secteurs géographiques vous remettront les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Ayant suivi une formation et tenus par le secret professionnel, ils peuvent aussi aider les personnes à garnir les questionnaires qui, une fois complétés, seront remis au plus tard le 19 février à l'agent recenseur ou au secrétariat de la mairie.

Les réponses sont importantes et confidentielles. Elles donnent une situation et une image exacte de la commune à un moment donné.

C'est un acte civique indispensable et obligatoire.

Merci de réserver aux agents recenseurs le meilleur accueil.

■ Du 1^{er} au 3 Décembre :

- Vente de Livres, 17h00 - 19h00 : **salle plurivalente de l'Ecole Elémentaire**

■ Vendredi 3 Décembre :

- Concerts Rock, Death metal, Punk, Grunge au profit du Téléthon avec le MCAM, 20h00 : **salle des fêtes de la Mairie**

■ Samedi 4 Décembre :

- Loto des 3 Sociétés, 21h00 : **salle polyvalente**

■ Dimanche 5 Décembre :

- Marché de Noël, 10h-18h : **salle polyvalente**
- Assemblée Générale de la Pétanque, 10h30 : **salle du 3^{ème} Âge**
- Bourse aux Livres, 10h-17h00 : **salle Joseph Bon**

■ Mercredi 8 Décembre :

- Concours de Belote organisé par le Club Arc En Ciel, 20h30 : **salle Joseph Bon**

■ Jeudi 9 décembre :

- Conseil Municipal, 21h : **salle du Conseil**

■ Samedi 11 décembre :

- Spectacle de Noël et goûter offerts par le CCAS, 14h45 : **salle polyvalente**
- Loto du Comité des Fêtes, 21h00 : **salle polyvalente**

■ Dimanche 12 décembre :

- Repas des Aînés offert par le CCAS, 12h00 : **salle polyvalente**

■ Lundi 13 Décembre :

- Loto du Club Arc En Ciel, 14h15 : **salle Joseph Bon**

■ Mardi 14 décembre :

- Apéritif Culturel sur la Colombie, 19h30-21h00 : **Rez-de chaussée Espace Jouvion**

Suite p4



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL* du 8 Septembre 2010

AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Motion sur le franchissement de la Garonne.

Ce projet permettra, entre autres, le désengorgement d'axes routiers surchargés (traversée d'Ondes, contournement de Grenade) : prévision de trafic de 20 800 véhicules par jour en moyenne en 2015 sur la RD 929.

Les enjeux de réalisation de ce programme sont de plusieurs ordres :

- Enjeu économique et démographique : l'objectif est de densifier le réseau de voirie et son maillage pour soutenir l'important développement des communes du nord-ouest de l'agglomération toulousaine.

- Enjeu environnemental : il s'agit d'améliorer les conditions de circulation pour limiter la pollution atmosphérique et les nuisances.

- Enjeu sécuritaire : l'objectif est de sécuriser les déplacements sur le secteur.

Il va dans le sens des orientations de développement économique et d'aménagement de l'espace de la Communauté de Communes Save et Garonne.

Adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

2. Motion contre les projets de fermeture des implantations territoriales de la Direction Départementale des Territoires.

Après les tribunaux de Saint-Gaudens et de Villefranche de Laura-

guais, les fermetures de services postaux, d'antennes Erdf/Grdf, d'antennes de la CPAM, de certaines trésoreries..., cette nouvelle perspective conduit encore à voir l'Etat se retirer du territoire en supprimant ses services de proximité qui assurent l'instruction des actes d'urbanisme, le conseil, l'aménagement et le développement durable, l'ingénierie d'appui territorial et un ensemble de missions relevant d'un engagement dû aux communes.

Cette mesure conduit fatalement à une forte augmentation des charges pour les collectivités locales avec des répercussions possibles sur les ménages.

Adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

3. Soutien à la réhabilitation du Château de Bonrepos Riquet.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la Fondation du Patrimoine lance une collecte de fonds pour la restauration du Château de Bonrepos-Riquet. Cette collecte est intitulée « Opération 200 000 pixels » et s'opère sous la forme d'acquisition de pixels qui composent l'image du Château.

Il propose que la commune de Merville participe à l'acquisition de trois pixels, chacun d'une valeur de 100,00 €.

Adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité moins une abstention.

FINANCES

4 et 5. Convention de fonds de concours avec la Communauté de Communes Save et Garonne pour les travaux de trottoirs de la rue de Rambeau et de la rue Joseph BON

Afin de financer ces opérations spécifiques, un fonds de concours communal doit être mis en place qui, conjugué avec le Fonds de Compensation de la TVA, la subvention du Conseil Général au titre de l'édilité et les fonds propres de la Communauté de Communes, permet d'équilibrer ces investissements.

En l'espèce, afin de financer les travaux de trottoirs de la rue de Rambeau, il convient de signer avec la Communauté de Communes une convention de fonds de concours pour un montant de 9 661 €.

Adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

URBANISME

6. Création d'une Zone d'Aménagement Différé.

Ce projet, retenu comme l'un des deux projets stratégiques majeurs du secteur central du Pays Toulousain, prévoit l'aménagement de nouveaux espaces d'activités sur le territoire de la Commune de Merville.

Dans le but de préserver la maîtrise du foncier sur cette future zone, la Communauté de Communes Save et Garonne sollicite le Conseil Municipal afin qu'il autorise Monsieur le Maire à engager les démarches de création d'une zone d'aménagement différé auprès

Suite de la p3

■ Mercredi 15 décembre :

- Concours de Belote organisé par le Club Arc En Ciel, 20h30 : salle Joseph Bon

■ Vendredi 17 décembre :

- Goûter de Noël des Ecoles, 15h00 : salle polyvalente
- Concert de Noël organisé par l'Ecole de Musique, 21h00 : Eglise

■ Dimanche 19 décembre :

- Animation de Noël par l'Association des Commerçants, 10h00-13h00 : place République

■ Vendredi 24 décembre :

- Messe de Noël, 18h30 : église de Merville

■ Dimanche 26 décembre :

- toute la journée : Aéromodélisme INDOOR, salle polyvalente
- Pétanque : Concours de Noël Inter-Sociétaires, boulodrome

■ Vendredi 31 décembre :

- Réveillon de la St-Sylvestre avec l'Association des Commerçants, 21h00 : salle polyvalente



de Monsieur le Préfet de la Haute Garonne (article L 212-1 du Code de l'Urbanisme). Il est également proposé de déléguer le droit de préemption, dans le périmètre de la ZAD, à la Communauté de Communes Save et Garonne.

Adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

7. Intégration du lotissement « Les Jardins du Juge » dans le domaine public communal.

Adopté par le Conseil Municipal à la majorité.

RESSOURCES HUMAINES

8. Création d'un poste de chargé de communication dans le cadre d'un dispositif Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi « Passerelle ».

Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements.

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans pour leur permettre d'acquérir une première expérience professionnelle transférable dans le secteur marchand.

La Mission Locale Haute-Garonne a délégué de l'Etat pour la mise en oeuvre de cette mesure.

Monsieur le Maire sollicite l'approbation de l'Assemblée pour signer la convention à venir avec l'Etat ainsi que le contrat à durée déterminée pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois.

Adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du recensement de la population 2011 ;

- Présentation du repas des aînés qui aura lieu le 12 Décembre 2010 ;

- Illuminations de Noël : montage semaine 49 – démontage semaine 1 ;

- Concernant le site internet – Accord de principe sur le logo de la commune.

- Pas de possibilité d'augmenter le nombre d'arrêts scolaires sur la Route de l'Hippodrome et sur la Route de la Côte Rouge. ■

* Le compte-rendu officiel du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

REVISION DES LISTES ELECTORALES AVANT LE 31 DECEMBRE

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

• Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2010 inclus.

Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou le faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2010 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 01 mars 2011.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

• Les jeunes Française et Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2011 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2010 s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

• Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrit sur les listes électorales complémentaires.

• Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent être désormais rattachés.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires à la mairie.

Le vendredi 5 novembre 2010 à 16h00 a eu lieu l'inauguration de la salle de sports au sol Gabriel NOUGUIES, la visite d'un logement HLM de la résidence Joseph BON, l'inauguration du local de distribution alimentaire du SIVU Rivage et de la salle associative Joseph BON. **La solidarité fut le maître mot de cette inauguration**, rappelé par M. Pierre IZARD, président du Conseil Général, M^{me} Véronique VOLTO, conseillère générale, M^{me} Françoise IMBERT, députée de la Haute-Garonne et par M. Philippe PACHEU, président du directoire de Promologis lors de leurs discours inauguraux.

Inaugurations en Cascade !



La salle de sports au sol Gabriel NOUGUIES

Grâce au legs de M. Gabriel NOUGUIES à la commune de Merville dans le but d'aider à la réalisation d'équipements destinés aux jeunes de la commune, la salle de sports au sol a pu voir le jour.

Avec peu de moyens, le judo club a patienté plus de 20 ans pour accéder à un équipement adapté. Les membres du judo club ont créé cet organisme en 2003 avec un bureau exclusivement féminin. Cette salle permet de satisfaire les besoins en équipements sportifs pour la jeunesse et de répondre à ceux des associations. Elle est également utilisée pour les arts martiaux, la gymnastique douce, les activités scolaires mais aussi par le centre de loisirs. ■



Le local de distribution alimentaire :



Cet espace, réalisé par les équipes des services techniques et financé en partie par le Conseil Général, est une avancée pour l'aide et la solidarité envers les concitoyens en grave difficulté.

Le centre social Rivage a mis en place la distribution alimentaire intercommunale avec les communes de Montaigut/Save et Launac. Aujourd'hui ce sont 20 familles qui bénéficient de cette aide et qui sont suivies et soutenues par les travailleurs sociaux. La participation active de nombreux bénévoles sur les 3 communes permet le bon fonctionnement de cet outil indispensable aux actions de solidarité. ■

La résidence et la salle associative Joseph BON

Après 14 ans de travail et 3 générations d'élus, l'ensemble Joseph BON a enfin vu le jour au cœur du village, à l'emplacement des anciens ateliers municipaux. Ce projet ambitieux et novateur, dont la salle associative a été financée à hauteur de 50% par le Conseil Général (soit 241 157,26 euros), a pour but de créer une mixité générationnelle avec 1 T4 situé au dessus de La Poste et 2 T5 à l'ancien presbytère pour des familles et 11 T2 et T3 pour nos seniors de plus de 65 ans mais également d'apporter une proximité aux commerces et services de la commune. De plus, il propose une salle associative qui entre dans le plan canicule et qui permettra d'assurer le complément du portage des repas à domicile grâce à la salle à manger et l'équipement de la cuisine : retrouver des amis pour prendre des repas en commun ou se divertir.

Ce projet a bénéficié de la reconnaissance de la CRAM et d'une aide à hauteur de 30% du montant des équipements d'intérieur de la salle associative.

M. Joseph BON, en léguant au bureau de bienfaisance de la commune de Merville (actuellement CCAS) les bâtiments et terres agricoles d'Embrusq et de Coussiré en 1891, a permis, grâce à la vente récente d'une partie de ces biens, de réaliser une part de l'autofinancement de cette réalisation.

La question du maintien des personnes âgées à domicile et dans leur commune est aujourd'hui une question importante dans le développement des communes et Merville note une grande avancée dans cette optique avec la construction de cet ensemble, le premier du genre en Haute-Garonne.

Au cours de leurs discours, les élus ont été unanimes quant au rôle important que joue le Conseil Général dans la vie quotidienne de ses concitoyens, réaffirmant ainsi, au travers des subventions accordées à de tels projets, le soutien de celui-ci aux collectivités territoriales.

C'est aussi grâce à une grande volonté de l'équipe municipale que ces projets ont pu aboutir. ■



Le mot de M^{me} Gabrielle ROUZEAUD, marraine du projet Joseph BON

Ce n'est pas sans émotion que je prends la parole en présence de M. le Président du Conseil Général et des personnes qui l'accompagnent, partenaires attentionnés de notre beau projet, nous leur devons gratitude et remerciements pour la part qu'ils y ont prise.

QUELQUES MOTS SUR MON PARCOURS AU CCAS :

C'est en 1977, que je suis entrée au Bureau d'Aide Sociale, en qualité de déléguée de l'Union Départementale des Associations Familiales. Plusieurs mandatures municipales se sont déroulées, peu actives au BAS à cette époque.

En 1995, l'arrivée de M. BENTANAX à la Mairie et à la présidence du CCAS a donné à ce projet un élan, un essor jamais imaginé auparavant, ce fut un changement radical où travail et efficacité étaient sollicités de tous et de chacun, et, à mesure que de nouvelles avancées sociales prenaient de l'importance... là, j'ai fait un rêve, nous avons tous fait un rêve : une maison de retraite aux couleurs du CCAS !..

Nous y avons pensé des mois durant, des années même, et présentés par un architecte de talent, nous avons eu en mains de magnifiques plans, plans modifiés plusieurs fois au gré des organismes compétents qui, finalement, n'acceptèrent pas notre projet : La déception fut grande.

Mairie et CCAS se sont alors tournés vers une structure différente, mais bien étudiée, celle que nous inaugurons aujourd'hui et dont j'ai l'honneur d'être la marraine. Réalisation magnifique qui s'épanouit au cœur de notre village, offrant de confortables logements pour nos anciens, une belle salle de réunion qui s'animera, tour à tour, au gré des événements villageois, et un 3^{ème} âge, incontestablement privilégié, nanti d'un équipement digne d'un 4 étoiles, ce qui lui a donné assez de fierté et d'orgueil pour oser en changer le nom, devenu trop commun en celui d'Arc-en-ciel.

Merci M. le Maire et mes amis du CCAS de m'offrir la grande joie de partager avec vous la fierté d'inaugurer notre Maison Joseph BON, tant attendue, tant espérée...

Je lui souhaite un bel avenir, et à notre CCAS, au sein de notre municipalité attentive et dévouée, la même persévérance, la même enthousiasme, car je ne doute pas que d'autres projets soient encore en devenir.

Mémorable journée, marquée d'une pierre blanche où passé et présent se sont conjugués avec bonheur, ces belles réalisations, inaugurées aujourd'hui, sont autant de progrès qui contribuent à faire dire ce que l'on dit déjà :

« Il fait bon vivre à Merville »



LE MARCHÉ DE PLEIN VENT

fête Noël le
mercredi 22

Décembre 2010

Cette année, on participe tous pour fêter Noël sur le marché de plein vent ! Les enfants qui nous amèneront un joli dessin auront une surprise et pour les grands, un concours d'accessoires vestimentaires de Noël est prévu (Bonnets, gants, écharpes, etc). Les commerçants vous attendront avec leurs produits de qualité.

Les randonneurs préparent déjà le vin chaud. SIVU-RIVAGE et des associations mervilloises tiendront également des stands. Bien d'autres surprises vous attendent... Une tombola gratuite est organisée, vous pouvez gagner des paniers garnis offerts par les commerçants du marché.

Le tirage de la tombola se fera à 12h00. Alors, les enfants à vos crayons de couleur et les grands, habillez vous aux couleurs de Noël, prenez vos paniers, et venez nous rejoindre sur le marché, mercredi 22 décembre pour fêter NOËL ensemble. Nous vous y attendons à cote de la sono. ■

La commission développement économique

Le Père Noël vient à Merville

Coucou les enfants !

Comme chaque année, je passerai vous voir à Merville. Je vous donne rendez-vous à la salle polyvalente **le samedi 11 décembre 2010 à 14h45** pour un superbe spectacle aux couleurs des Mille et une nuits. Venez découvrir avec moi les charmes de l'Orient au rythme de la musique, de la danse et de la magie en compagnie d'une magnifique princesse. J'en profiterai pour recueillir vos lettres (n'oubliez pas de noter votre adresse) et partager avec vous un succulent goûter offert par le CCAS. ■



SIVU RIVAGE

Bourse aux livres

Le 5 décembre aura lieu la deuxième édition de la Bourse aux livres organisée par l'équipe du centre social.

Cette action se déroulera sur trois jours :

• 4 décembre : dépôt de vos livres à la **salle Joseph**

BON (à côté de La Poste) de **10h à 16h**

• 5 décembre : vente des livres à la **salle Joseph BON** de **10h à 17h**

• 6 décembre : restitution des livres de **16h à 19h**
Les livres acceptés sont les livres enfants et adultes tous publics en bon état. ■

Dépôt : 1€/déposant pour 15 livres puis 2€/déposant pour 16 à 25 livres

Pour plus d'informations, contacter le centre social au **05 62 13 40 95**

ÉVÈNEMENT

Marché de Noël

dimanche 5 décembre,
de 10h à 18h salle polyvalente

Atelier enfants, restauration sur place

Tombola gratuite

11h30, 15h et 17h* en présence du Père Noël

*la personne ayant le numéro gagnant doit être présente sur le marché lors du tirage.

ÉVÈNEMENT

Nos Aînés se retrouveront autour d'une table

Le CCAS organise le traditionnel Repas des Aînés qui se déroulera le **dimanche 12 décembre 2010 à 12h00, salle polyvalente.**

Des invitations seront envoyées individuellement. Que vous souhaitiez ou non participer à ce repas, **veuillez nous le faire savoir avant le 1^{er} décembre dernier délai.** Il sera offert à toutes les personnes seules ou en couple qui ont 65 ans et plus (pour les couples, il suffit que l'un des deux ait 65 ans). ■

*Inscription auprès de Pascale au : **05 34 52 98 10** ou **06 75 00 89 99**

CENTRE SOCIAL

Sivu Rivage : l'équipe s'agrandit

Depuis le mois d'octobre dernier, le centre social SIVU Rivage.

Après l'arrivée de Raphaël MOREAU au PIJ et au service emploi, la structure a pris en charge les missions du CCAS de Merville.

Ainsi, pour bénéficier des services mis à disposition des Mervillois : transports médico-sociaux et service du portage de repas à domicile, vous pouvez désormais contacter le 05.62.13.40.95.



Nouveauté supplémentaire, Marine ALLAGNAT, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, remplacera Josiane JAMANS durant son congé maternité. Elle assurera, tous les matin le portage de repas, tous

les après-midi l'accueil du Centre social et accompagnera également les usagers dans certaines démarches administratives et sociales. ■

LE CCAS ORGANISE 4 SORTIES

SUR TOULOUSE ET LES VILLAGES ALENTOURS
AFIN D'ADMIRER LES ILLUMINATIONS DE NOEL

LES LUNDI 13 ET MARDI 14 DECEMBRE A 19H45

LES LUNDI 20 ET MARDI 21 DECEMBRE A 20H45

Le rendez-vous est fixé place de la mairie

RESERVEES PRIORITAIREMENT AUX PERSONNES
DE PLUS DE 60ANS (PLACES LIMITEES)



Participation : 2 euros par personne

S'INSCRIRE AVANT LE 8 DECEMBRE AUPRES
DE PASCALE AU 06 75 00 89 99

BIBLIOTHÈQUE Les nouveautés

- Une affaire conjugale : *Eliette ABECASSIS*
- Une Vie en rouge et bleu *Jean ANGLADE*
- La Tour noire *Louis BAYARD*
- Un Soupçon d'interdit *Françoise BOURDIN*
- La Reine de lumière (2 tomes) *Mireille CALMEL*
- Brida *Paulo COELHO*
- Garfield n°51 *Jim DAVIS*
- Fleur de sable *Nathalie De BROCC*
- La France de R.Depardon (Photos) *Raymond DEPARDON*
- L'Extraordinaire histoire de Fatima Monsour *J et G DRYANSKY*
- Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants (Prix Goncourt des lycéens 2010) *Mathias ENARD*
- Théodore Boone, enfant et justicier *John GRISHAM*
- Les Chataigniers du désert *Frédérique HEBRARD*
- La Carte et le territoire *rappel (Prix Goncourt 2010) Michel HOUELLEBECQ*
- Poison conjugal *Greg ILES*
- Tchao la France *Corinne MAIER*
- Lucky Luke contre Pinkerton d'après *MORRIS*
- Le Livre noir de la condition des femmes *Christine OCKRENT*
- La Couleur des sentiments *Kathryn STOCKETT*
- Le Rire du cyclope *Bernard WERBER*
- Le Cherche bonheur *Michael ZADOORIAN*

■ RAPPEL

A la suite d'une erreur dans le dernier bulletin de Novembre, nous vous rappelons les horaires d'ouverture au public :

Mercredi : 10h à 13h
: 15h15 à 19h15

Judi : 17h à 19h

Samedi : 10h à 13h
(Fermé l'après-midi)

**BONNES LECTURES
ET SURTOUT
BONNES FÊTES A TOUS !**

Voilà une sélection d'ouvrages (et bien d'autres en bibliothèque) avec des auteurs très différents pour vous accompagner pendant ce mois de Décembre pris par les festivités de fin d'année !!
Pour vous reposer du stress des préparations de fêtes, vous détendre, vous instruire ou vous occuper un petit moment... rien de tel qu'un bon bouquin !!!

UNE NOUVELLE RECRUE
POUR LE SERVICE
COMMUNICATION DE
LA MAIRIE

Depuis le 2 novembre, Laura BENEDET, chargée de communication a intégré l'équipe administrative de la mairie de Merville. Elle succède à Josiane JAMANS qui part en congé maternité et qui intégrera à son retour, le Centre Social RIVAGE.

Avec une formation en BTS communication des entreprises et plusieurs stages dans diverses sociétés, Laura BENEDET a toutes les qualités nécessaires afin d'assurer ses missions : promouvoir et contribuer au développement de la politique de communication municipale. Ainsi, elle participera à la réalisation du bulletin municipal, à l'évolution du nouveau site Internet et à la mise en place d'actions ponctuelles de communication (plaquettes d'informations, affiches...). Sa créativité et ses qualités rédactionnelles l'aideront très certainement à assurer l'interface entre la collectivité, les Mervillois, et les différents partenaires (graphistes, associations...).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service communication au : 05.62.13.41.13 et par mail : communication.merville31@gmail.com

Nous lui souhaitons la bienvenue.



POINT INFORMATION
JEUNESSE

Des prix pour le Ski !

• En relation avec l'Espace Voyages du CRIJ Midi-Pyrénées, le Point Information Jeunesse de Merville vous permet de réserver vos forfaits de ski à prix réduits et vos séjours d'hiver en montagne, pour les jeunes et adultes de la région. Ax 3 Domaines, Saint-Lary, Guzet, vous avez le choix... profitez-en !

Vous avez au moins 17 ans.
• Vous recherchez un job dans l'animation, vous souhaitez devenir animateur en centre de loisirs... Toutes les informations sur le BAFA, les offres de formation et des conseils de financement... Rendez-vous au Point Information Jeunesse de Merville – à l'Espace Jouvion – le mercredi 15 décembre de 14 heures à 18 heures. Horaires et Renseignements au 05.62.13.40.95 et à sivurivage.pij@hotmail.fr Et sur Facebook, rejoignez « SIVU Rivage » pour recevoir toutes les informations de nos services.

LE PLAN LOCAL
D'URBANISME

Le 4 novembre dernier s'est tenue salle Joseph BON la réunion de synthèse de notre PLU. Les représentants des personnes publiques associées à l'élaboration de notre document sont venus apporter leurs dernières remarques et entendre une nouvelle fois les justifications des choix faits par les élus de Merville. Au terme d'échanges constructifs, il a été décidé de quelques aménagements qui viendront encore améliorer la rédaction du document final. Le conseil municipal pourra alors approuver le PLU en cette fin d'année. La mouture définitive sera ensuite transmise aux services de la Préfecture pour validation par le contrôle de légalité. Merville devrait donc voir la mise en application d'un nouveau règlement d'urbanisme et d'un nouveau zonage début 2011.

M^{me} Patricia POUTREL,
Maire adjoint,
Chargée de l'urbanisme

INCIVILITÉ

Une Lutte
au quotidien

Malgré tous les services mis à disposition des habitants, des incivilités persistent, notamment par rapport aux déchets encombrants laissés en pleine rue.



des timbres-amende immédiats, allant de 35 € à 350 €, peuvent être utilisés pour sanctionner l'incivilité sur la voie publique, par exemple le dépôt d'encombrants et de déchets verts sur les trottoirs. Devenons donc tous (éco)-responsables et respectons notre commune. De plus, avec les fêtes qui arrivent à grand pas, attention à ce que vos papiers cadeaux ne viennent pas polluer notre environnement. ■

• La Communauté des Communes de Save-et-Garonne met à la disposition des habitants du canton des services **gratuits** de relève de déchets encombrants une fois par mois. Les prochaines collectes se feront le **15 décembre, le 19 janvier, le 16 février et le 16 mars**, les déchets doivent être déposés le jour même devant les habitations et non avant. Pour toute autre information, contacter le service technique de la Communauté des Communes au : **05 61 82 63 74**.



• De plus deux déchetteries sont également ouvertes pour le dépôt de matériaux, celle de **Grenade** ouverte le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et 14h-18h et le dimanche de 9h à 17h sans interruption sauf jours fériés (tél : 05 61 82 35 03) et celle de **Cornebarrieu** ouverte le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi et dimanche de 10h à 18h sans interruption sauf jours fériés (tél : 05 61 85 89 73).

Les Fossés

Destinés à la collecte et à l'évacuation des eaux pluviales, les fossés présentent des avantages hydrauliques et environnementaux très importants.

- à profondeur égale un fossé absorbe plus d'eau qu'une canalisation
- l'herbe ralentit l'écoulement des eaux et limite les risques d'érosion et d'inondation en aval
- un fossé respecte l'écoulement naturel des eaux
- un fossé aide à la préservation de certaines espèces animales et végétales
- un fossé joue un rôle de filtre en retenant les particules présentes dans les eaux de ruissellement

Les fossés se repartissent en deux catégories bien distinctes :

- les fossés du bord de route: leur entretien relève de la responsabilité du gestionnaire de la voirie (Conseil Général pour les voiries départementales, Communauté de commune Save et Garonne pour la plupart des voiries communales et Commune pour les autres fossés publics)
- les fossés privés: leur entretien relève de la responsabilité des propriétaires riverains (article 640 du code civil, article L2212-2 code général des collectivités territoriales). Il ne doit pas être fait obstacle à l'écoulement des eaux.

En cas de carence en matière d'entretien et si la situation présente un danger grave et imminent le Maire pourra user de ses pouvoirs de police pour faire exécuter les travaux. ■

La Commission municipale fossés

URBANISME

Informations sur le Photovoltaïque au sol

Afin de clarifier la réglementation qui régit les autorisations en matière d'installations photovoltaïques au sol, nous allons vous exposer ci-dessous les différentes composantes qui permettent au Préfet d'autoriser ou non de telles réalisations.

Autorisations d'urbanisme nécessaires selon la puissance de l'installation prévue :

CENTRALE AU SOL

Puissance de l'installation en KwC	De 0 à 36		De 36 à 250	De 250 à 12 000
Autorisation d'urbanisme	Si H < 1,80m Dispensé de toute formalité	Si H > 1,80m Déclaration préalable	Déclaration préalable	Permis de construire

Par ailleurs, un projet, qu'il soit ou non soumis à autorisation ne sera possible que dans le respect des règles applicables en urbanisme sur la commune. Plus précisément, à Merville, le Plan Occupation des Sols actuel ainsi que le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration ne prévoient aucun secteur spécifique à destination de projets d'énergies renouvelables. Sans une modification de zonage préalable

aucun projet ne pourra être validé ce que confirme par ailleurs la circulaire du 18 décembre 2009 de la direction générale de l'énergie en précisant que ce type d'installation n'a pas vocation à être installé en zone agricole.

En bref sont nécessaires à l'implantation de centrales au sol :

- un zonage spécifique inscrit dans le document d'urbanisme applicable à la commune

- une autorisation préalable ou un permis de construire selon la puissance de l'installation

- un accord du Préfet dont les services instruisent ce type de dossier
Pour tous renseignements complémentaires le service urbanisme se tient à votre disposition à l'accueil ou sur rendez vous. ■

M^{me} Patricia POUTREL,
Maire adjoint,
Chargée de l'urbanisme



SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE STAGE SPORTIF

Du 25 au 29 octobre, un groupe de 7 enfants a vécu une semaine très sportive !

En effet, le VTT était à l'honneur cette fois ci avec deux parcours forêt de Bouconne, un parcours sur le bord du Canal du Midi notamment entre l'écluse de Lespinasse et l'écluse de Lalande. Enfin le premier Tour du Bois de Bayler a été organisé avec une course passionnante remportée par Charline qui a bouclé les 30 tours en un peu plus de 30 minutes.

De plus, nous avons visité le Stadium de Toulouse où nous avons rencontré les joueurs professionnels du TFC, un moment de calme intéressant au cœur de la semaine.

Enfin, nous avons pratiqué le jorkyball, le volley Ball ainsi que le tennis.

La semaine fût riche et les animateurs tiennent à remercier tous les enfants pour leur motivation et leur engouement très fort tout au long du stage.

vie associative



Le MCAM organise deux actions en faveur du Téléthon

Un concert gratuit vendredi 3 décembre à 20 h
avec

- HERESIC SYNOPSIS (Death metal)
- CHEAP CHEASERS (Grunge Punk)
- LES CAGETTES (Punk acousmatique)
- LES BANQUETTES ARRIERE (Punk et jolies filles).

Le droit d'entrée est libre mais nous serons là pour récolter des fonds. En échange d'un don, vous recevrez un reçu fiscal.

Une balade à moto samedi 4 décembre à 14 h
avec

100 km maximum autour de Merville.
Rendez-vous face à l'église, salle du 3^e âge en partenariat avec la Mairie de Merville et l'AFM. Inscription sur place.

Alors venez nombreux nous soutenir dans cette action. ■



VIE ECONOMIQUE

Origin'Elle

Sur RDV.

ESTHÉTIQUE

- Épilations,
- soins visage, corps,
- massages relaxants,
- conseils beauté,
- produits de la mer morte,
- formations
- nombreuses idées cadeaux.

M^{me} Larroux Virginie

06 15 80 14 51

22, rue des Erables à Merville



Le comité des fêtes remercie André SIMON

Après 27 années passées au sein de la FNCOF comme administrateur, André SIMON a choisi de ne pas renouveler sa candidature.



Voici son parcours :

- 1983 : administrateur
- 1984 à 1997 : secrétaire adjoint
- 1997 à 1998 : trésorier adjoint
- 1998 à 2010 : trésorier général

Durant ses vingt-sept années en tant qu'administrateur et ses vingt-six années en tant que membre du bureau, il aura connu trois présidents et cinq sièges sociaux.

Sa plus grande fierté est que la fédération ait eu un administrateur mervillois et son plus grand regret eut été qu'il n'y en eu plus. Mais ce ne sera pas le cas, puisque sur ses encouragements, la secrétaire adjointe du Comité des Fêtes de Merville, Pascale RAMPAZZO, s'est présentée et a été élue, samedi dernier comme administratrice de la FNCOF. Merville sera donc encore présente au sein de la Fédération, dont le siège se trouve à Toulouse, et Pascale sait qu'elle pourra toujours compter sur les conseils avisés d'André, toujours vice-président du Comité des Fêtes de Merville.

C'est lors de l'assemblée générale de la FNCOF (Fédération Nationale des Comités Officiels des Fêtes) qui s'est tenue au Futuroscope à Poitiers, samedi 16 octobre 2010, qu'André SIMON a annoncé sa décision. C'est avec beaucoup d'émotions que cette annonce a été accueillie par ses coadministrateurs et aussi avec beaucoup de regret car André a servi sans compter cette fédération depuis 1983, occupant diverses fonctions.

Le Comité des fêtes au Futuroscope

La délégation du Comité des Fêtes de Merville s'est rendue au Futuroscope, à Poitiers, les 16 et 17 octobre 2010 pour participer à l'assemblée générale de la FNCOF. Une réunion a eu lieu le samedi, présidée par Jean-Marc BÉGUIN, président de

la fédération, qui, à cette occasion, a décerné au Comité des Fêtes de Merville, le prix de fidélité pour ses 40 années d'affiliation à la FNCOF.

La délégation a pu, pour la suite de son séjour, profiter des expériences et des attractions du Futuroscope jusqu'à son départ le dimanche soir. ■



FOYER RURAL

RDV Artistique du mercredi

le Foyer Rural de Merville vous propose

des ateliers de dessin et peinture enfants et adultes

ArtsMerville 31
animé par Jérôme Garcia

RÉUNION D'INFORMATION
MERCREDI 8 DÉCEMBRE à 21h
au Foyer Rural.
Venez nombreux !

Les ateliers auront lieu chaque mercredi au foyer rural.
Les horaires restent à définir.

Tarifs
adultes : 65€/trimestre - 3h/semaine
enfants : 45€/trimestre - 1h30/semaine
(fournitures comprises)

Contactez-nous
téléphone : 06 24 01 15 26
mail : artsmerville31@gmail.com
<http://artsmerville31.blogspot.com/>

• Soirée Théâtre du 22 octobre 2010

C'est devant un nombreux public que la compagnie des AJT de Toulouse a joué sa pièce « Panique à la Maison Close » pour sa deuxième venue à Merville et a reçu en retour rires et applaudissements, signes d'une soirée réussie. Nous vous donnons rendez-vous en 2011 pour de nouvelles soirées tout aussi distrayantes et amusantes.

• Stage Poterie Enfants :

Après le thème de l'automne abordé au mois d'octobre, l'atelier poterie vous propose deux nouveaux stages pour les enfants à partir de 7 ans, autour du thème de Noël le mercredi 22 et le mardi 28 décembre 2010 de 14h30 à 17h30, au premier étage de la salle polyvalente.

Réservations et renseignements : Annie VANNUTELLI au 05 61 85 17 56 ou au 06 43 02 45 84.

• Site Internet

Toujours dans le but de vous satisfaire, le site Internet du Foyer Rural est en cours de modification et sera temporairement inaccessible. Nous vous informerons dès que celui-ci sera à nouveau opérationnel.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension. Toujours dans ce même cadre, notre adresse Courriel a changé. Pour toute correspondance veuillez désormais nous contacter à l'adresse suivante : foyerrural.merville@gmail.com. Notre téléphone reste inchangé : 05 62 13 05 11

• 2010 s'achève

L'année 2010 s'achève avec un bilan très positif pour le Foyer Rural ; de nouvelles activités ont vu le jour, d'autres ont été révisées ou modifiées, ce dans le seul et unique but d'offrir aux Mervilloises et Mervillois une palette d'activités la plus étoffée possible. Nous tenons à remercier l'engagement des nombreux bénévoles, membres du conseil d'administration, animateurs et correspondants de sections sans qui tout cela ne serait possible, ainsi que les nombreux retours positifs et les messages de soutiens qui sont autant d'encouragements nous confortant dans notre politique.

Nous profitons également de ce dernier bulletin de l'année pour souhaiter à l'ensemble des Mervilloises d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous en 2011. Bonnes fêtes à tous



École de musique Gabriel Fauré

Pour la 18^e année consécutive, l'école de musique organise son traditionnel concert de Noël le vendredi 17 décembre à 21 heures en l'église Saint-Saturnin de Merville.

Chaque année pour ce concert, nous essayons de proposer un style de musique différent afin de montrer la multiplicité de cet art. Nous avons invité cette année un groupe prestigieux dont la réputation a largement dépassé nos frontières: **les Petits chanteurs à la Croix Potencée de Toulouse.**

Avec son jeune et talentueux chef, Monsieur Luciano BIBILONI, cet ensemble nous promet une magnifique soirée de chants de Noël.

Notre groupe vocal « Évasion Musicale » sous la direction d'André et Nadine GIRAUD, assurera une première partie consacrée aux chants de Noël traditionnels de divers pays.

Cette soirée est offerte pour les fêtes de Noël

Les échos de notre concert de rentrée du 6 novembre 2010

Nos grands élèves nous ont proposé un très beau spectacle. Nous avons également nos professeurs de flûte traversière, de violon et de piano. Ils nous ont fait passer un moment de bonheur avec des pièces de BACH et les danses hongroises de BRAHMS.

Notre groupe vocal a terminé la soirée avec des airs de la Renaissance et des pièces de variétés harmonisées, notamment un morceau de SAINT SAENS accompagné par Lydiya BRAGINA, notre professeur de piano. Nous sommes toujours à la recherche, en particulier, de ténors pour renforcer

ce pupitre, mais toutes les personnes qui veulent venir chanter sont les bienvenues.

Cette soirée était organisée au profit de l'association « Solidarité Jeunesse Internationale, » dont le but essentiel est de faire réaliser en France des opérations chirurgicales très délicates sur des enfants défavorisés d'Afrique.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année. ■

Le Bureau de L'école de musique



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'Amicale des Anciens Combattants et le Comité FNACA de Merville se sont retrouvés le samedi 23 octobre 2010 à leur siège pour y tenir l'assemblée générale.

Le Président M. André SIMON a ouvert la séance en remerciant chaleureusement toutes les personnes présentes. À sa demande une minute de silence fut observée à la mémoire de Messieurs Joseph VILLEMUR, Jean-Marie GENDRE et Paul TOUNY, décédés depuis la dernière Assemblée Générale. Le secrétaire M. Jacques GAILLAGUET retraça dans son rapport tous les moments relatifs à l'activité de l'année écoulée, notamment patriotique.

La vie associative de l'amicale est intense et très suivie notamment dans les voyages, les week-ends et les divers repas.

Le rapport de la situation financière fut exposé par M. Robert MUNOZ dont le compte du résultat de l'exercice écoulé est équilibré.

Des questions d'ordre général ont été évoquées, sur les retraites, les pensions, l'organisation du 11 novembre 2010 et bien sûr les projets pour l'année 2011. Le dernier mot fut pour Mme Chantal AYGAT, Maire adjointe chargée des associations dont la présence honora toute l'assistance. Après la distribution des cartes d'adhérents et celle des calendriers, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié dans une ambiance fraternelle.



L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ
MERVILLE / PEUPLES DU MONDE

Apéro-culturel "La Colombie"

mardi 14 décembre de 19h30 à 21 h à l'Espace Jouvion



Présentée par Marie
Céline Seller

Entrée libre, chapeau,
verre de l'amitié offert

<http://autanetharmattan.solidairesdumonde.org>

L'association L'AUTAN et L'HARMATTAN vous souffle les rendez-vous de décembre

- 1. Marché de Noël à Merville,** dimanche 5 décembre salle polyvalente 10 h à 18 h.
- 2. Apéro-culturel** sur la Colombie, mardi 14 décembre à l'Espace Jouvion à 19h30.
- 3. Marché de Noël solidaire** à VERDUN-sur-Garonne, dimanche 19 décembre salle des fêtes.
- 4. Marché de plein-vent** de Merville "Fête Noël" le mercredi matin 22 décembre place de la République.
- 5. Stage de Bronze** à Merville à la fin de l'année 2010 ou début 2011, avec Malick GUIRA du BURKINA FASO.



CLUB ARC-EN-CIEL NOUVEAU À MERVILLE

● Concours de belote

Le club organise des concours de belote le **mercredi 8 décembre 2010** et le **mercredi 15 décembre 2010 à 21 h**

à la **salle Joseph BON** (à côté de La Poste).

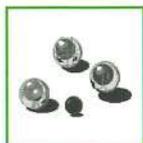
Les inscriptions débuteront à 20h30, la mise étant de 5 €. Volailles, rôtis et filets garnis récompenseront les heureux gagnants, du premier au dernier. Quatre parties sont prévues, les gagnants seront départagés aux parties gagnées et au nombre de points. Des boissons froides et chaudes seront en vente tout au long de la soirée. Venez nombreux encourager l'initiative des dévoués bénévoles du club.

● Loto

Le loto du 8 novembre a connu un véritable succès, le prochain aura lieu le **lundi 13 décembre 2010 à 14h30, salle Joseph BON**, de nombreux lots seront à gagner et des pâtisseries seront vendues à la pause.

● Assemblée extraordinaire

Le **jeudi 6 janvier 2011 à 14h30** aura lieu l'assemblée générale extraordinaire du club à la **salle Joseph BON** avec, au programme, le renouvellement du bureau et qui se terminera par la Galette des rois. La cotisation sera de 10 € par personne. Jeunes retraités, venez nous rejoindre pour donner un souffle nouveau et encore plus de dynamisme à notre belle association.



PÉTANQUE MERVILLOISE

Vice-championne

Un véritable exploit a été accompli par notre équipe en première division départementale !

L'équipe composée de Christian GENDRE, Xavier et Bruno ABRATE, Philippe RIGAUD, Gilbert FONTANIE, Jean-Marc SERAN, Thierry PIGAL et Patrick ARENA, emmenée par leur capitaine Henri HERLAND termine vice-championne de la Haute-Garonne des clubs 2010 en première division départementale. C'est un véritable exploit qu'a accompli notre équipe qui vient d'écrire une des plus belles pages de l'histoire de notre club. Après avoir terminé 2^e des phases qualificatives, elle accède sous la pluie au premier tour des phases finales à Labarthe de Rivière le Dimanche 10 octobre aux dépens de Ramonville et de Bruguères pour le deuxième tour à Colomiers. Notre équipe s'est retrouvée à Colomiers à partir de 8h30 le dimanche 17 octobre. Après avoir battu Aspet

en quart de finales et éliminé Saint-Alban (Champion en titre) en demi-finales, elle s'est inclinée de peu en finale face à une grande équipe de Colomiers.

Nous n'oublions pas les féminines qui se sont elles aussi qualifiées pour les phases finales en terminant 1^{ères} des phases qualificatives et qui ont perdu de peu au 2^e tour à Colomiers, ce qui les classe quand même parmi les 8 meilleures équipes de la Haute-Garonne. Cette équipe était composée de Maguy LEBE, Eve VERNETTI, Odile OLIVEIRA, Pascale ABRATE, Marie-Christine MAGNE et Claudette MURGIA (Absente sur la photo).

Un grand bravo à tous ces joueurs et joueuses qui défendent les couleurs de notre club et qui nous permettent de rivaliser avec tous les grands clubs du département, et

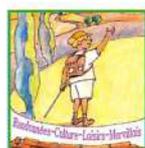


félicitations à toutes et à tous pour leur sportivité, leur amabilité et leur esprit d'équipe.

L'assemblée générale de la pétanque aura lieu le dimanche 5 décembre à 10h30 à la salle du 3^e âge.

La pétanque Mervilloise vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2011.

N'oubliez pas les prochains lotos des 3 sociétés (Foot, Chasse, Pétanque), qui auront lieu le samedi 4 décembre à 21h00 et le dimanche 2 janvier à 15h00. ■



Randonnées, culture et loisirs mervillois

Nous vous rappelons que le point de départ du co-voiturage pour les randonnées se trouve maintenant sur le parking, au carrefour de la rue de la Brasserie et de la rue du 8 mai 1945.

Journée rando/culture

N'oubliez pas cette journée rando/culture pique-nique avec la visite

du Château de Laréole le **jeudi 2 décembre à 8h30**.

Participation: 1€/personne.

Soirée-concert

Le **vendredi 7 janvier 2011** à 21 h aura lieu le concert « Le Blues » par le groupe toulousain « AWEK » organisé par l'ARCLM à la salle polyvalente de Merville. Pensez à réserver votre soirée.

Nouveau site internet

N'hésitez pas à consulter le nouveau site entièrement « relooké » et fort sympathique en tapant dans la barre d'outils Google <http://arclm.magix.net/website> et saisir éventuellement la rubrique : country.magix.net.

Bonne découverte. ■

Date	Départ	Durée	Destination	Km	Difficulté	Guides & observation
jeudi 2	8h30	5 h	La Réole + visite château (parc château)	12 km	moyen	F Deyris S. Epitto Journée pique-nique
mardi 7	13h30	3 h	Launac forêt Pleyssis - départ S. des Fêtes	12 km	facile	F. Deyris, A. Grimard
jeudi 9	13h30	3 h	Le Canalet - départ du lavoir	12 km	facile	M. Thebault, B. Cazes
samedi 11	13h30	2h30	Monfort - départ place de la Mairie	10 km	moyen	M. Santacru, F. Deyris
mardi 14	13h30	3 h	Beaupuy - départ salle des fêtes	12 km	moyen	F. Deyris, A. Grimard
jeudi 16	13h30	3 h	Mas grenier PR10 - départ place du Village	12 km	moyen	G. Bégulé, B. Cazes

Numéros utiles

15 SAMU et centre antipoisons

18 Pompiers

(Sapeurs-pompiers de Grenade **05 61 82 66 00**)

17 Police

(Gendarmerie de Grenade **05 62 79 93 70**)

■ **Police municipale**

(M. Jean-Pierre MALLET) **05 62 13 41 16**

■ **Urgence sécurité Gaz (GrDF): 0 800 47 33 33**

■ **Urgence/Dépannage EDF 0810 33 30 81**

■ **LA POSTE 05 34 52 95 21**

■ **M. le Curé 05 61 82 61 35**

■ **Bibliothèque**

(M^{me} Marie-Pierre DUNAS) **05 61 85 67 45**

■ **Directeur école élémentaire 05 34 52 80 30**

■ **Directeur école maternelle 05 34 52 90 53**

■ **Cantine 05 34 52 80 32**

■ **Crèche 05 61 85 19 89**

■ **Mairie de Merville**

05 62 13 41 00 (Permanence Adjoint)

Adresse internet: mairiemerville31@wanadoo.fr

Service communication:

• M^{lle} BENEDET Laura, 05 52 13 41 13

et communication.merville31@gmail.com

■ **SIVU RIVAGE**

Service Emploi Merville **05 62 13 40 94**

Service social **05 62 13 40 95**

■ **Service Enfance & Jeunesse:**

contact@sej-merville.fr

Directeur Nicolas LAMOUR

• Secteur Enfance et Animations Sportives:

05 34 52 80 33, Virginie REVEL, Marc Soula

• Secteur Jeunesse: **05 61 99 86 95**, Céline PUJOL

Permanences Inscriptions au Centre de Loisirs

(176, rue des Écoles) tous les lundis soirs et mardis

matins en période scolaire

■ **Coordonnateur de la Vie Associative**

(Mlle Pascale RAMPAZZO) **05 34 52 98 10**

■ **Agent de Vie Quotidienne**

(Mlle Marine ALLAGNAT) remplaçante

de Mlle Josiane JAMANS **05 62 13 05 10**

■ **Déchetterie de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73**

Fermé jeudi et jours fériés

■ **Déchetterie de GRENADE 05 61 82 35 03**

Fermé mardi et jours fériés

■ **Caisse d'Allocation Familiale 0 820 25 31 10**

■ **Assistant social**

• Sur rendez-vous à Grenade **05 61 71 03 50**

• Centre médico-social à Blagnac

■ **ADMR de Grenade 05 61 82 81 12**

■ **O.D.A.H. de la Communauté de Communes**

M. ALEDO **05 62 27 51 50**

■ **Communauté de communes**

Services techniques **05 61 82 63 74**

Services administratifs **05 61 82 85 55**

■ **Office de Tourisme 05 61 82 93 85**

■ **Courrier de la Garonne 05 62 72 37 23**

État civil

Naissances

• DA SILVA Aaron le 11/10/2010

• TOFFANELLO Enzo le 17/10/2010

• MULLET Manon le 20/10/2010

• BERGANS Jade le 27/10/2010

• ALVES Angelina et Carla le 30/10/2010

• BOVO Ninon le 04/11/2010

Mariages

• RATIN René-Max et LEMOINE

Thiphanie le 23/10/2010

• ALVES Georges-Emmanuel

et AUZERIC Nadège le 30/10/2010

COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRENEURS DE MERVILLE...

Nous vous proposons
de figurer sur le site internet
de la mairie **gratuitement**.

Adressez-vous à l'accueil
de la mairie et laissez-nous
les informations
que vous souhaitez.

Mentionner au minimum:
Activités / Nom / Adresse /
Téléphone / N° Siret / carte
de visite.

Nous vous donnons
rendez-vous sur:

www.merville31.fr

Rappel: la commission
communication vous rappelle
que pour la prochaine parution,
en raison des fêtes de fin
d'année, aucun article ne sera
pris en compte au-delà
du **10 décembre**.



PHARMACIES DE GARDE* décembre/janvier

Dim. 5 SARTHE
Aussonne
306, av. de la République
05 61 85 00 12

Dim. 12 MEDORI & PREVITALI
Mondonville
Ctre Cial le Moulin à vent
Route de Toulouse
05 61 85 31 80

Dim. 19 LOPEZ
Seilh
2 chemin de Roye
05 62 21 06 46

Sam. 25 BELHAOUARI
Dim. 26 Montaigut
1 route de Lévigagnac
05 61 59 68 46

Sam. 1 PEYRE
Dim. 2 Cornebarrieu
La Grande Barthe
05 61 85 21 28

**Pendant la semaine à partir de 20 h
jusqu'à 8 h, se rendre à:**
La pharmacie de nuit
76, allées Jean Jaurès à Toulouse
Tél.: 05 61 62 38 05



SYNDICAT DES PHARMACIENS DE LA HAUTE GARONNE

Pour connaître
la pharmacie de garde,
appelez

RésoGardes
3237

Information actualisée des pharmacies
de garde les plus proches

N° AUDIOTEL 0.34 Cts/mn
ACCESSIBLE 24 H/24 H

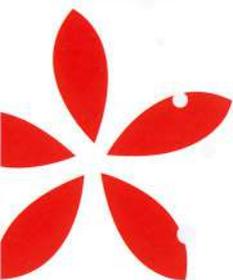
Comité de rédaction: Commission Communication, Mairie de Merville

RAPPEL: aucun article ne sera pris en compte au-delà du 10

Conception graphique et impression: ogham 05 62 71 35 35

Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC par l'imprimerie Delort labellisée "Imprim'Vert" et iso 14001





DIMANCHE 9 JANVIER

Vœux de Monsieur le Maire, de son Conseil Municipal et des associations

Les associations se joignent

à Monsieur le Maire

pour présenter leurs vœux

dimanche 9 janvier 2011

à partir de 15h30,

salle polyvalente.



ous espérons vous retrouver nombreux pour partager galettes, champagne, musique, danse et bonne humeur! (Les galettes sont offertes traditionnellement par les associations).

The Mayor will make his New Year speech, with the Town Council and the local Associations

on Sunday, January 9th 2011 at 3.30 pm in the village Hall. We hope to see you there to share the "galettes" and champagne in a happy and musical atmosphere!

(The traditional "galettes" are offered by the Associations). ■

Vive les fêtes avec l'association AMCAPLA

L'association AMCAPLA (Association Mervilloise des Commerçants, Artisans et Professions Libérales pour l'Avenir) organise deux événements pour les fêtes de fin d'année.

Animations de Noël

A partir de 10 h, le 10 décembre 2010, place du Village

Les enfants pourront faire gratuitement un petit tour en calèche en compagnie du Père Noël et du vin chaud et des châtaignes accompagneront le groupe vocal "Évasion Musicale".

Le réveillon de la Saint Sylvestre

Le 31 décembre 2010 à la salle polyvalente de Merville

Menu à 65 €

- Cocktail des mousquetaires accompagné de 3 canapés et 3 feuilletés
- Salade de la mer
- Foie gras mi-cuit maison, servi à volonté accompagné de confiture de figues et de sel de Guérande
- Trou Gascon
- Civet de chevreuil et légumes de saison
- Plateau de fromages
- Bûche au Grand Marnier
- Café, vin compris

Pour les réservations : contacter
Le Petit Casino au 05.34.52.00.00
Phillipe PETRO au 05.61.85.96.62
Safran & Basilic au 05.61.85.08.22
ou au 06.07.67.22.94

